

**Certificat d'examen de type
n° F-06-L-1617 du 20 novembre 2006**

**Organisme désigné par
le Ministère chargé de l'Industrie
par arrêté du 22 août 2001**

DDC/22/G030362-D5

**Transfert au bénéfice de la société ELSTER-INSTROMET
du certificat d'examen de type n° 01.00.353.001.1 du 17 juillet 2001
relatif aux compteurs de volume de gaz à pistons rotatifs INSTROMET
type IRM de désignation G 16, G 25, G 40, G 65, G 100, G 160 et G 250
de la société INSTROMET**

Le présent certificat d'examen de type correspondant à une demande d'examen de type d'effet national introduite antérieurement au 30 octobre 2006 est prononcé en application du décret n° 2001-387 du 3 mai 2001 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure et du décret n° 72-866 du 6 septembre 1972 modifié réglant la catégorie d'instruments de mesurage : compteurs de volume de gaz.

FABRICANT :

INSTROMET B.V. Munstermanstraat Silvode – Pays Bas

DEMANDEUR :

ELSTER-INSTROMET – 12, rue des Campanules – ZAC du Mandinet – LOGNES – 77437 MARNE LA VALLEE Cedex 2

OBJET :

Le présent certificat transfère à la société ELSTER-INSTROMET le bénéfice du certificat d'examen de type n° 01.00.353.001.1 du 17 juillet 2001 relatif aux compteurs de volume de gaz à pistons rotatifs INSTROMET type IRM de désignation G 16, G 25, G 40, G 65, G 100, G 160 et G 250.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques et les scellements des instruments faisant l'objet du présent certificat restent inchangés.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

La plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est identique à celle fixée par le certificat précité.

DEPOT DE MODELE :

La documentation relative à ce dossier est déposée au Laboratoire National de métrologie et d'Essais (LNE) sous la référence DDC/22/G030362-D5, chez le fabricant et chez le demandeur.

VALIDITE :

La limite de validité du certificat transféré reste inchangée.

Pour le Directeur Général

Laurence DAGALLIER
Directrice Développement et Certification
le 20 novembre 2006